

Début: 19:11

Fin: 19:47

1	Q	<ol style="list-style-type: none"> 1. What actions has the Municipality taken as part of its participation in the Nature Solutions Projects, and what actions are planned? 2. Will an ecosystem asset mapping of all undeveloped lands, whether privately or publicly owned, be undertaken to determine the role that existing forests, wetlands and waterways play in protecting the integrity of the local environment and climate mitigation?
	R	<p>Solutions Nature is a project led by Nature Québec, and the Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) in collaboration with the Municipality of Chelsea. The Municipality's role in this project is to assist these two organizations in assessing the issues and needs related to climate adaptation, and the natural environment in Chelsea. The project is still in its early stages, we have submitted the necessary information to the organizations to begin their assessment.</p>
2	Q	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quels sont les organismes ou instances gouvernementales qui pourraient appuyer la Municipalité de Chelsea dans sa poursuite de la CCN pour non-paiement des taxes (PELT) ? Qu'en est-il des actions de la part de notre Municipalité pour trouver des alliés dans cette affaire ? 2. Qu'en est-il des actions de la part de notre Municipalité pour trouver des alliés dans cette affaire?
	R	<p>Une rencontre a eu lieu avec le député fédéral. Dans les semaines à venir, j'entends discuter avec la mairesse de Gatineau et notre évaluateur de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Par ailleurs, j'entends également en parler avec le député du Pontiac qui a aussi déposé une opposition de même qu'avec la Fédération canadienne des municipalités. Ce dossier est important pour notre municipalité, car il concerne directement nos résidents et la fiscalité municipale.</p> <p>En ce qui a trait à l'évolution du dossier, il est toujours devant la Cour sans date prévue d'audience. Toutefois, nous avons des discussions hebdomadaires dans ce dossier et avec nos avocats. Comme le litige se poursuit entre la CCN et la Municipalité, nous devons suivre les règles de procédure et les respecter au niveau juridique ainsi qu'au niveau de certaines informations qui ne peuvent être dévoilées.</p>
3	Q	<ol style="list-style-type: none"> 1. When will there be Public Consultation on the 185 chemin Old Chelsea project? Will the consultation be before it is approved by Council, and will there be an opportunity to make recommendations? 2. Will there be dynamiting at the site? If yes, what precautions can local residents expect the Municipality to enforce to protect our properties from dynamiting rock?
	R	<ol style="list-style-type: none"> 1. Since this is a private project, the Municipality doesn't have the right to distribute confidential information about the developer's plans to the public until it has been submitted to the Council in a regular council session. It is only at that moment that the private project becomes public knowledge. Council will meet with the developer to have a presentation, but the document can not be shared. Your councillors can answer to some on your questions. 2. There are no municipal by-laws on dynamite and blasting as this domain is under provincial and federal jurisdiction. Anyone working with explosives must have a permit, issued by the Sûreté du Québec. The Sûreté du Québec also issues the transportation permit that must be held by the supplier who delivers the explosives to the blasting company or directly to the construction site, or the contractor who picks up the explosives from the supplier and brings them to the construction site. The Municipality has no word to say on that issue.
4	Q	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quand les citoyens pourront-ils voir le nouveau plan d'urbanisme ? 2. Est-il question de tenir d'autres consultations publiques avant son adoption?
	R	<ul style="list-style-type: none"> • Le conseil municipal recevra les recommandations du comité consultatif d'urbanisme de développement durable (CCUDD) ainsi qu'une copie du <i>projet</i> du plan d'urbanisme et des <i>premiers projets</i> des règlements d'urbanisme vers la fin février. Les membres du conseil vont se rencontrer à la fin du mois de février avec les membres du Service de l'urbanisme afin de discuter du plan d'urbanisme. • Une date pour tenir une séance spéciale du conseil dédiée à l'adoption de ces premiers projets de règlement sera établie prochainement. • Dès que les premiers projets de règlement seront adoptés par le conseil, ils deviendront des documents publics et seront affichés sur le site web municipal afin qu'ils soient accessibles à tous.

4		<ul style="list-style-type: none"> • Ils feront ensuite l'objet <i>d'une série de consultations publiques</i>. Les dates des consultations publiques n'ont pas encore été déterminées, mais elles seront annoncées sur le site web dès que les projets de règlements sont adoptés. Avec la situation actuelle, il est fort probable que les consultations seront encore virtuelles. Nous travaillons sur la meilleure façon de faire pour recueillir les commentaires des citoyens. • Les résidents peuvent suivre la procédure d'adoption et retrouver les documents relatifs à la révision des règlements d'urbanisme au www.chelsea.ca/plan.
	Q	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pourquoi la Municipalité a-t-elle choisi de renouveler automatiquement le mandat de ceux ayant servi moins de 6 ans alors qu'une période plus courte aurait fait beaucoup plus de sens? 2. Pourquoi empêcher un président ou une présidente d'un comité et son adjoint ou adjointe de participer au processus de nomination des membres de son comité?
5	R	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le mandat de certains membres n'a pas été renouvelé. Seuls ceux qui ont désiré que leur mandat soit renouvelé l'ont été. Le but était d'assurer une transition plus facile pour les présidents et les membres des comités entre l'ancien conseil et le nouveau conseil et ne pas commencer avec une table rase et repartir le processus de nommer tous les gens un à un sur les comités. Cela permet de continuer le processus municipal et de préserver l'engagement de nos bénévoles et de faire avancer les dossiers. Tous les comités avaient des gros dossiers et il fallait faciliter la transition. Il y a toujours des postes vacants sur tous nos comités sauf le comité consultatif des travaux publics et des infrastructures. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature au début de la semaine prochaine, car le processus sera publié sur notre page web. 2. Le président, le directeur du service ainsi que le maire participent au processus de nomination.
	Q	<ol style="list-style-type: none"> 1. How many sites have been identified by the Municipality for public access, and when will these sites have feasibility and environmental studies performed? 2. Are any installations planned for 2022?
6	R	<p>Following public consultations, the previous Council identified two areas. One area is along the Voie Verte Chelsea at the north of the Boucanerie, and the other is at Farm Point riverfront in the general area where chemin St-Clement meets chemin River.</p> <p>The new dock by-law was planned to come into effect this year, but the newly elected Council decided to postpone it until January 2022 to give a chance to the new councillors to review and amend it, if necessary. It is therefore unlikely that any structures will be installed this year.</p> <p>In the meantime, however, the new Council agreed to invest \$18,500.00 in an environmental characterization study to be conducted in 2022. The study will characterize the current condition and health of the riverfront and evaluate the potential impact of public docks and public access points on the river's condition.</p>
	Q	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pouvez-vous s'il vous plait confirmer que les résidents du quartier Meredith ont été consultés relativement au concept de rue partagée en nous précisant quand la ou les consultations avec les résidents ont eu lieu et comment les citoyens ont été informés de cette ou ces consultations? 2. La Municipalité semble avoir travaillé de très près avec le développeur du quartier dans ce dossier. Quel rôle le développeur et ses employés ont-ils joué dans le développement et l'élaboration du règlement 1211-21?
7	R	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le 27 octobre 2021, la Municipalité a été convoquée à une réunion organisée par le promoteur et les résidents du quartier afin de présenter le projet et répondre aux divers questionnements. Le promoteur était responsable de présenter le concept et la Municipalité y était en appui pour répondre aux divers questionnements. Le 3 décembre, on nous a transmis un courriel de propositions des résidents concernés afin d'optimiser l'implantation du concept et répondre aux problématiques. La Municipalité a tenu compte de ces propositions dans son concept en y permettant le stationnement devant les semi de chaque côté. 2. Le promoteur du projet a lui-même entamé les discussions avec la Municipalité afin d'intégrer un projet de rue partagée dans son développement. Il a effectué ses recherches et présenté au comité consultatif des travaux publics et des infrastructures son concept basé sur les normes du ministère des Transports du Québec. Un plan a été préparé par une firme d'ingénieurs afin de nous permettre une analyse détaillée de sa proposition. La recommandation initiale du stationnement provient de son équipe ainsi que celle de ses ingénieurs afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité du projet. La Municipalité a décidé d'aller de l'avant avec cette recommandation à titre de projet pilote et d'analyser la situation par la suite, tout en intégrant les propositions des citoyens concernés et permettant le stationnement de chaque côté devant les semis.



Session ordinaire du 1 février 2022
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of February 1, 2022
QUESTION PERIOD

8	Q	Will the Municipal Council commit to developing a greenhouse gas reduction strategy that includes, among other things, measures to limit the use of natural gas for home heating?
	R	The Municipal Council will look at this and will ask the environmental committee or our staff to look at this topic in the next weeks. Tonight, we have a Green Fund resolution for green initiatives to counterbalance the impact of Gazifère. The money that we receive from the Régie de l'Énergie is used to create a Green Fund, and we have started this program in 2021 fall. This is a small step taken by the Municipality to reduce the impact.
9	Q	Quelle action la Municipalité va-t-elle entreprendre pour que le rapport de caractérisation de CIMA+ sur le chemin de la Rivière soit basé sur des données détaillées récentes afin que les impacts des travaux de réfection soient évalués avec plus de justesse ?
	R	<p>Les composantes du projet de réfection du chemin de la Rivière situé dans des milieux humides ou hydriques sont assujetties à des demandes d'autorisations de la part du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec ainsi que du ministère des Pêches et des Océans Canada lorsqu'il y a des impacts potentiels à l'habitat du poisson. Ainsi, les études écologiques préparées par CIMA+ ont été déposées auprès de ces deux ministères et la Municipalité s'engage à mettre en œuvre toute mesure de protection environnementale ou étude additionnelle requise par ces ministères dans le cadre des processus d'autorisation en cours. Toutes les études effectuées sont conformes avec les exigences du ministère de l'Environnement.</p> <p>La gestion des espèces exotiques envahissantes, est maintenant de la responsabilité du professionnel de l'environnement embauché par l'entrepreneur et c'est à lui de les adresser de manière adéquate en chantier de construction. La Municipalité a un superviseur de chantier pour s'assurer que l'entrepreneur respecte les précautions à prendre.</p>